



Le 16 Juillet 2020

ATTESTATION

Je soussigné, Francis MILLARET, Maire de la Commune de Condat sur Trincou (Dordogne), bien que n'ayant pas été consulté par les services de l'Etat concernant la demande de permis de construire de la future unité de méthanisation située sur notre commune au lieu-dit « les jarrisses », m'engage d'ores et déjà à attribuer une dérogation à la limitation de tonnage de la route communale n° 5 (de la RD 78 à Eyvirat) afin que les agriculteurs, porteurs du projet puissent accéder aux parcelles où sera implanté le projet.

Certificat établi pour faire valoir ce que de droit.

Le Maire

Francis MILLARET